

PROGRAMME DE FORMATION PORT DU HARNAIS / TRAVAIL EN HAUTEUR

Programme : 10 FTH

Révision : IE le 14/01/2025
Indice V1

OBJECTIFS :

À l'issue de cette formation, les stagiaires devront :

- Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation ;
- Connaître les principes, les conditions et les limites d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur ;
- Savoir reconnaître et éviter toute situation qui pourrait conduire à la nécessité de réalisation d'un secours complexe.

CONTENU :

1^{er} jour de formation théorique :

- Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.
- Analyse du contexte d'évolution à la hauteur de chaque participant(e).
- La prévention - Les statistiques - L'évaluation des risques.
- Approche réglementaire du travail en hauteur.
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.
- Les différentes catégories d'E.P.I., les normes.
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).
- Connaissances des différents assujettissements.
- Connaissances des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.
- Sensibilisation aux chutes de hauteur - conséquences en fonction des techniques utilisées - critères de choix.

2^e jour au 4^e jour formation pratique :

- Équipement du stagiaire, réglage des matériels.
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site.
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longues, antichute à rappel automatique, coulisseau).
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux.
- Analyse de risque in-situ destinée à ne jamais se trouver en situation critique.

5^e jour Test :

- Test de connaissances théoriques & contrôle continu pour ce qui concerne la pratique.

Bilan de stage

SUIVI – VALIDATION :

- Une attestation avec avis pour habilitation par l'employeur sera délivrée aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.
- Feuilles et attestation de présence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Exposé didactique, démonstrations.
- Supports numériques TETAM FORMATION, INRS, fiches OPPBTP, fiches techniques fabricants.
- Exploitation individuelle de chacun(e).
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

PUBLIC VISE

Ce module est destiné à toutes personnes amenées à travailler en hauteur :

- Qui utilisent des points d'ancrages (ancrages individuels, lignes de vie) préalablement définis, mis en place et mis à disposition par leur employeur ;

- Qui n'auront pas de secours complexes (avec évacuation) à envisager suite à l'évaluation des risques réalisée au préalable par leur employeur.

PRÉREQUIS

- Vérification de l'aptitude physique au travail en hauteur sous la responsabilité de l'employeur (Médecine du travail).
- Savoir lire et comprendre la langue française.

TARIF

- À partir de 168€ par jour/apprenant.

DURÉE

- 35 HEURES.

RECYCLAGE

« Aussi souvent que nécessaire » : Premier recyclage préconisé 12 mois après la formation initiale.

MODALITÉS D'ORGANISATION

En intra ou en inter, effectif : 6 mini - 16 maxi.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. ThéoTahar).

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Dans le cadre d'une formation en Intra dans l'entreprise, une salle adaptée au nombre de stagiaires prévus et aux normes en vigueur devra être mise à disposition pour la durée de la formation. Merci de signaler l'absence éventuelle d'un écran ou d'un mur blanc pour la vidéoprojection.

RÉFÉRENCES

- Code du travail
 - Décret 2004-924
 - R4323-106
- INRS R430 et R431

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Slimane Tahar